

## “Les Français, les maires et la sobriété énergétique dans leur commune”

### - Résultats du Baromètre Enedis CSA 2022 -

A l'heure où les Français sont appelés à faire des efforts pour réduire leur consommation de gaz et d'électricité et dans la perspective de l'ouverture du Salon des Maires et des Collectivités locales, le mardi 22 novembre 2022, une véritable prise de conscience semble s'être opérée dans les territoires. Une enquête menée par l'institut CSA Research pour Enedis révèle ainsi qu'une large majorité de citoyens et d'élus locaux sont aujourd'hui favorables à des mesures de sobriété énergétique sur leur commune pour faire face à la flambée des prix de l'énergie.

La sobriété énergétique est la grande priorité des maires

Premier enseignement de l'enquête « Les Français, les maires et la sobriété énergétique dans leur commune » : **la sobriété énergétique est considérée comme LA grande préoccupation des élus pour leur commune** (sauf en Ile-de-France où le sujet des transports publics continue à prévaloir), elle est vue comme la 4<sup>ème</sup> priorité pour les Français.

- **89 %** des maires interrogés considèrent que la mise en place de mesures de sobriété énergétique dans leur commune est un objectif important.
- **88 %** des Français interrogés estiment que la sobriété énergétique devrait aujourd'hui constituer un objectif important pour leur maire.

Les Français et les élus sont unanimes pour éteindre les lumières

Pour baisser la consommation énergétique, la diminution de l'éclairage nocturne fait consensus.

- **72%** des Français interrogés approuvent l'extinction de l'éclairage public après 22h.
- **68%** des maires interrogés déclarent avoir déjà mis en œuvre cette mesure.

Les zones rurales et les petites villes sont à la pointe du mouvement. **Dans les communes de moins de 10.000 habitants, l'extinction de l'éclairage public après 22h figure au premier rang des mesures mises en place par ces mairies pour réduire leur consommation d'énergie.** Selon l'ADEME<sup>1</sup>, 37% des dépenses d'électricité des collectivités locales reposent sur l'éclairage public.

Les Français attendent néanmoins d'autres mesures complémentaires de leurs élus notamment concernant l'extinction des panneaux municipaux (86%) ou des vitrines des commerces (85%).

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Baromètre Enedis-CSA révèle que **seuls 43% des Français sont prêts à renoncer aux illuminations de Noël dans leur commune.**

### Agir sur le chauffage, une urgence pour les Français

La question du chauffage est centrale à l'approche de l'hiver. Une large majorité de ménages (**86 %**) souhaitent par ailleurs que leur mairie mette en place des mesures en faveur de la rénovation des logements énergivores.

- **33%** des Français interrogés déclarent avoir le sentiment de vivre dans une passoire thermique.
- **28 %** des maires ont déjà lancé ce type d'initiatives.

Dans les villes de plus de 30.000 habitants, la rénovation thermique des logements arrive au 2<sup>ème</sup> rang des priorités exprimées par les habitants, juste après la diminution du chauffage dans les bâtiments publics.

**La baisse du chauffage dans les bâtiments publics (gymnases, locaux administratifs...) fait quant à elle largement consensus.**

- **72%** des Français sont favorables à cette mesure pour soutenir la sobriété énergétique.
- **47%** des maires ont déjà mis en place de telles actions.

En revanche, moins d'un Français sur trois soutient la fermeture d'installations sportives ou de lieux culturels pour répondre aux enjeux de sobriété.

**L'enjeu des factures d'électricité et de gaz est surtout sensible dans les communes de 10.000 à 30.000 habitants** où plus d'un maire sur deux (57%) y voit sa principale

---

<sup>1</sup> Source : <https://expertises.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-l'action/eclairage-public-gisement-deconomies-denergie>

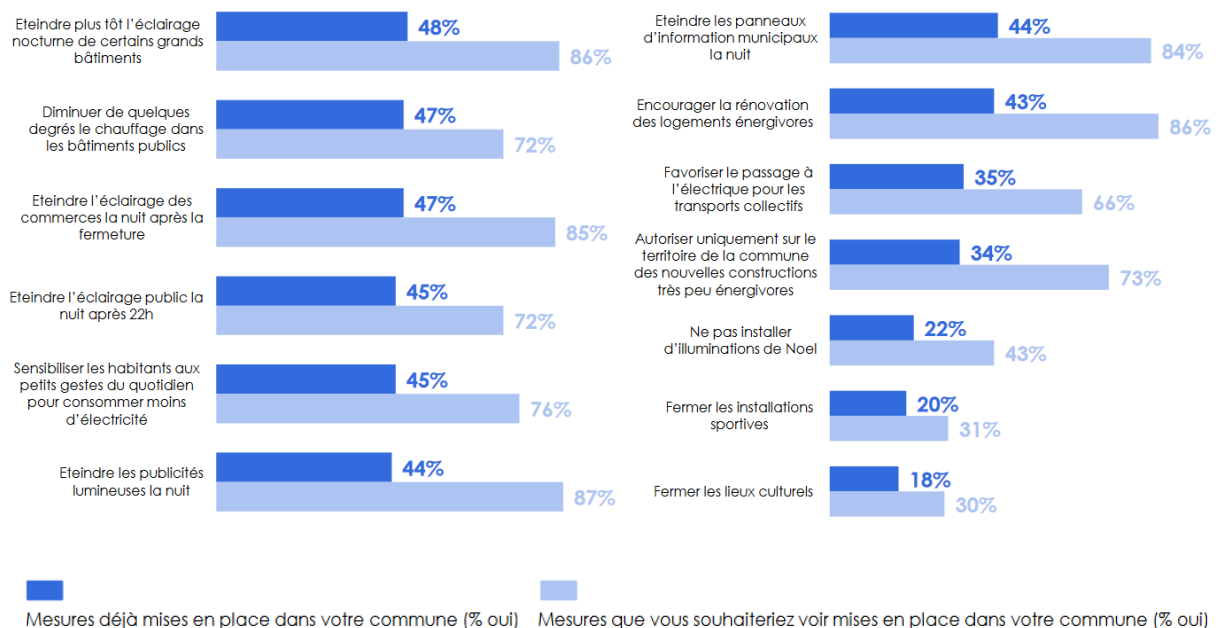
préoccupation, ainsi que dans les villes plus petites de 2.000 à 10.000 habitants (49%) et dans les communes du Nord-Ouest (56%) de la France.

### Pour les maires, un besoin d'accompagnement et d'outils pratiques

Éteindre l'éclairage public dans une rue plutôt qu'une autre, réduire le chauffage dans la salle des fêtes ou le gymnase ? Comment s'assurer que les choix sont les bons ?

- Si **71%** des maires ont mesuré les effets de l'extinction de l'éclairage public après 22 heures, **60%** d'entre eux sont en demande d'outils pour mieux diagnostiquer et définir les actions de sobriété énergétique à mettre en place, cette proportion atteignant 76% dans les villes de 2000 à 10 000 habitants.
- Deux maires sur trois (**67%**) sont demandeurs d'outils de pilotage adaptés pour mesurer les impacts de leurs actions et optimiser leurs consommations d'électricité.

### La perception des Français des mesures déjà prises par les élus vs les mesures à prendre pour favoriser la sobriété énergétique



**Retrouvez tous les détails du Baromètre Enedis-CSA 2022 “Les Français, les maires et la sobriété énergétique dans leur commune” sur <https://observatoire.enedis.fr/barometre>**

L'Observatoire de la transition écologique par Enedis permet de mesurer et éclairer, à partir de l'Open Data, les évolutions de la transition écologique à maille nationale, régionale, départementale et locale sur 4 thématiques : la consommation, la production, l'autoconsommation, les mobilités.

### A propos de la méthodologie du baromètre CSA pour Enedis :

Ce baromètre qualitatif et quantitatif a été réalisé auprès de trois échantillons représentatifs :

- Par téléphone du 27 septembre au 19 octobre 2022 auprès de 500 maires ou adjoints au maire en charge de l'énergie, dont 263 maires de communes de moins de 2 000 habitants, 165 maires de communes de 2 000 à 10 000 habitants, 43 maires de communes de 10 000 à 30 000 habitants et 29 maires de communes de plus de 30 000 habitants.
- En ligne sur panel du 27 au 29 septembre 2022 auprès de 1 012 Français, âgés de 18 ans et plus (méthode représentative des quotas).
- 10 entretiens individuels réalisés par téléphone auprès de maires de communes de France d'une durée de 45 minutes. Entretiens réalisés entre le 18 et le 26 octobre 2022.

*Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>*

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Service Presse  
34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
+33 (0) 1 47 74 75 98  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

Contact presse Enedis :  
Audrey Boissonnot  
[audrey.boissonnot@enedis.fr](mailto:audrey.boissonnot@enedis.fr)  
06 40 15 71 90



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official